



#238 Bulletin du 10 janvier 2019

cget



► Urbact, une opportunité d'action et de changement

Urbact est le programme de coopération territoriale européen visant à encourager le développement urbain intégré et durable dans les villes des États membres de l'Union européenne, de Norvège et de Suisse. Urbact est un instrument de la politique de cohésion, financé par le Feder (Fonds européen de développement régional) et les États membres.

Son objectif est d'élaborer des solutions pour faire face aux grands enjeux urbains, par la mise en réseau des villes européennes, le renforcement des compétences et la capitalisation des bonnes pratiques intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement urbain. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est autorité de gestion du programme et point de contact national pour les partenaires français.

>> Accéder au site Urbact : <http://urbact.eu/>

Ce programme a fêté ses 15 ans en 2018. A cette occasion, plusieurs publications reviennent sur l'enjeu du programme et les acquis des expériences des villes impliquées.

► Urbact III : La coopération pour transformer l'action publique.

Urbact, CGET, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Octobre 2018. 11 p.

► Urbact : 15 ans de coopération entre villes.

Urbanisme, Hors-série n° 66, janvier 2019. 84 p.

Démographie

► Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française.

Insee - Vincent Vallès (service recensement national de la population).

Insee Première, n° 138, décembre 2018. En ligne

Au 1^{er} janvier 2016, 66 362 000 habitants vivent en France (hors Mayotte), soit une croissance de 0,4 % par an depuis 2011. L'accroissement démographique concerne toutes les régions, à l'exception de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, le dynamisme

démographique s'affaiblit. Les fortes hausses de population bénéficient surtout aux départements des métropoles régionales de la façade atlantique, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'opposé, 24 départements, dont Paris, accusent une baisse. La hausse de population traduit le regain démographique des grands pôles urbains et le dynamisme de leur couronne.

Développement territorial

► Rise of Megaregions. Delineating a new scale of economic geography.

OCDE.

OECD Regional Development Working Papers, n° 2018/04, décembre 2018. 52 p. [en anglais]

Le concept de mégarégions est de plus en plus mis en avant par les universitaires et les décideurs politiques comme une nouvelle échelle de coordination économique et d'organisation sociale. Une mégarégion est généralement comprise comme une unité économique comprenant une agglomération de villes et son arrière-pays moins dense, reliés par des infrastructures, des relations économiques, des modes de peuplement et d'utilisation des terres, une topographie, un système environnemental ou une culture et une histoire partagées qui façonnent un intérêt commun pour l'ensemble de la région. Bien qu'il existe une littérature abondante sur les avantages potentiels d'une mégarégion, les travaux d'identification des mégarégions dans un contexte international ont été plus limités. Ce document présente une approche permettant de définir les mégarégions potentielles dans les pays de l'OCDE.

Entretien avec ...

► Jacques Lévy : « En matière d'urbanisme, il faut écouter les habitants »

Grand entretien par S. Cordobes.

Horizons publics, décembre 2018. 7 p.

Géographe français de renommée internationale, Jacques Lévy vient d'être récompensé par le prix Vautrin-Lud 2018, considéré comme l'équivalent du prix Nobel de géographie. Il a fortement influencé l'évolution de la pensée géographique au cours des dernières décennies et a largement contribué au rapprochement de la géographie et des sciences sociales. Horizons publics lui consacre un grand entretien.

Evaluation

► Quelle place pour les méthodes qualitatives dans l'évaluation des politiques publiques ?

Anne Revillard - Observatoire sociologique du changement

Sciences Po LIEPP Working Paper, n° 81, novembre 2018. 36 p.

Le renouveau récent des pratiques académiques d'évaluation des politiques publiques en France s'est accompagné d'une forte valorisation des méthodes quantitatives, notamment expérimentales et quasi-expérimentales. Cette situation invite à revenir sur les fondements des méthodes qualitatives en sciences sociales et sur l'histoire de leurs usages en évaluation sur le plan international, pour identifier la place qu'elles pourraient occuper dans cette démarche en France. Nous revenons sur les implications, pour le champ de l'évaluation, de trois caractéristiques idéaltypiques des approches qualitatives : l'attention au sens assigné à l'action, la mise en lumière de processus, et la place de l'induction. Nous montrons que ces approches gagnent à être mobilisées dans l'étude de toutes les séquences des politiques publiques qui sont classiquement l'objet de l'évaluation. À la lumière des débats sur le positionnement épistémologique des méthodes qualitatives et sur les démarches participatives, nous insistons sur l'intérêt d'ancrer l'évaluation qualitative dans une démarche systématique de production scientifique.

Foncier urbain

► **La friche militaire urbaine, un nouvel espace convoité ?**

Stéphanie Lotz-Coll.

Carnets de géographes, 11 | 2018. En ligne

Dans un contexte de réforme générale des politiques publiques et d'adaptation de l'outil de Défense aux nouvelles contraintes géostratégiques, les friches militaires sont de plus en plus nombreuses. Alors que la ville, autrefois gourmande d'espace foncier sur ses franges, s'efforce aujourd'hui de rationaliser la trame urbaine dans une logique de développement durable, elle s'intéresse davantage à ses espaces délaissés et tente de mettre en place une logique de reconversion qui puisse s'appliquer à toutes ces friches, quelle que soit la nature de leurs activités initiales. Parmi ces sites en attente de reconversion, les fiches militaires urbaines pourraient offrir de réelles opportunités en étant requalifiées et ainsi participer au renouvellement urbain. L'article suivant propose d'envisager dans quelle mesure la friche militaire urbaine peut être une opportunité pour un territoire.

Fractures territoriales et sociales

► **Faut-il opposer la France des villes à la France des champs ?**

L'invité des matins par Guillaume Erner.

Les Matins de France Culture, 10 janvier 2019. 42 min

Révéléateur fluorescent des divisions sociales, économiques et politiques du pays, le mouvement des « gilets jaunes » a également remis en lumière les fractures territoriales françaises. Symbolisées par la montée hebdomadaire sur Paris des manifestants venus des régions, cette opposition entre la France des villes et la France des champs pourrait toutefois, à l'examen, se révéler plus complexes que la version caricaturale qui en est faite.

Guillaume Erner reçoit Eric Charmes, sociologue et urbaniste et Hélène de Comarmond, maire PS de Cachan, pour en discuter.

Jeunesse

► **Jeunes urbains, ruraux et périurbains : quelle influence du territoire sur leur vie.**

CIDJ.

Un œil sur la jeunesse n° 5, décembre 2018. 4 p.

Même si les rapports de force ont tendance à évoluer ces dernières années, le territoire français demeure fortement polarisé autour de trois types d'espaces : les zones urbaines, les zones rurales et les zones périurbaines. Malgré des nuances selon leur implantation géographique, chacune de ces trois zones est façonnée par des caractéristiques communes qui influent sur les populations qui les occupent. Ce 5e numéro d'Un œil sur la jeunesse explore les points communs, les nuances et les différences dans les parcours des jeunes selon leurs zones de résidence.

Lutte contre les discriminations

► **Discriminations dans l'accès à l'emploi et dans l'accès au logement : 3 fiches de l'observatoire national de la politique de la ville.**

Yannick L'Horty ; Souleymane Mbaye.

ONPV. Décembre 2018. Pagination multiple.

L'Onpv a publié en décembre dernier trois fiches élaborées par Yannick L'Horty et Souleymane Mbaye de l'Université de Paris Marne La Vallée relatives aux discriminations dans l'accès à l'emploi et dans l'accès au logement. Parmi les principaux enseignements à retenir en ce domaine, il est à noter que les résidents en cité ou en HLM qui souhaitent louer un logement du parc privé hors QPV sont avantagés par les particuliers propriétaires. Parmi les explications potentielles avancées : quitter un HLM ou une cité pour accéder à un logement du parc locatif privé situé en dehors d'un QPV est un marqueur de hausse du niveau de vie, donc de la capacité du futur locataire à s'acquitter de ses

loyers. Néanmoins, ce phénomène ne s'observe pas pour les offres provenant d'agences.

Dans le domaine de l'accès à l'emploi, l'exemple retenu est celui des aides-soignantes qui résident en QPV. Alors que ces dernières étaient discriminées pour accéder à un poste dans la fonction publique hospitalière (FPH) ou dans le secteur privé en 2015/16, elles ne le sont plus en 2017/18.

Logement - Habitat

► À la recherche du logement abordable : un défi européen.

Marie Baléo.

La Fabrique de la cité, novembre 2018. 98 p.

Fruit d'entretiens menés avec une trentaine d'experts dans sept villes européennes (Paris, Bordeaux, Londres, Stockholm, Berlin, Munich et Varsovie), ce rapport met en évidence la nécessité d'une intervention renouvelée de la puissance publique en matière de logement. C'est à l'échelle des métropoles, miroirs grossissants de la mondialisation où inégalités, fracturation spatiale et segmentations socio-économiques vont croissant, que doit s'opérer cette intervention, car la crise du logement n'est pas, ne fut jamais, une crise nationale. Le constat d'une ultra-polarisation territoriale de la question du logement et d'une inadéquation spatiale entre offre et demande doit dès aujourd'hui conduire les villes à renouveler leur approche. Les difficultés auxquelles font face les métropoles étudiées donnent à voir les écueils associés à l'inaction. Les solutions qu'elles s'efforcent aujourd'hui de mettre en œuvre indiquent aussi que tout espoir n'est pas perdu et que la résolution de la crise urbaine de notre siècle est avant tout affaire de volonté politique.

► Les métropoles allemandes face à la crise du logement. Point de vue d'expert.

La Fabrique de la Cité, décembre 2018. En ligne

La Fabrique de la Cité a interrogé l'économiste allemand Michael Voigtländer quant aux principales causes de la pénurie de logement abordable que traversent aujourd'hui les métropoles allemandes et aux pistes de résolution qu'elles pourraient mettre en œuvre.

Michael Voigtländer est responsable de l'unité de recherche marchés financiers et immobiliers à l'Institut économique allemand de Cologne.

Mobilité

► Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation.

Insee - Jérôme Fabre ; Émilie Pawlowski.

Insee Première, n° 1727. janvier 2019. 4 p.

À l'entrée dans l'enseignement supérieur, 6 bacheliers sur 10 choisissent une formation dans une autre zone d'emploi que celle où ils étudiaient en terminale. Cette mobilité dépend de la diversité de l'offre locale de formation et elle varie aussi selon l'origine sociale des jeunes. Ainsi, les jeunes d'origine défavorisée sont, de manière significative, moins mobiles : 19 % des néo-bacheliers d'origine sociale défavorisée poursuivent leurs études en dehors de leur académie d'origine, contre 26 % parmi les jeunes d'origine sociale très favorisée.

PAC

► Le Livre blanc des régions pour une agriculture durable et une alimentation responsable.

Régions de France, décembre 2018. 11 p.

Lors d'un séminaire européen organisé jeudi 13 décembre à Bordeaux, les Régions ont interpellé le ministre de l'Agriculture sur le grave danger que représenterait une recentralisation du deuxième pilier de la Politique agricole commune. Elles demandent dans un Livre blanc publié pour ce séminaire, à être «responsables du pilotage, de la mise en œuvre et du paiement des aides relevant de l'actuel

périmètre du 2e pilier, en cohérence avec une stratégie nationale véritablement co-construite» pour la prochaine programmation 2021-2027.

Territoires

► Le Sillon Lorrain : quelle recomposition territoriale dans un espace multipolaire

Julien Gingembre.

Carnets de géographes, 11 | 2018. En ligne

Fortes d'une expérience initiée dès les années 1960 avec la politique des métropoles d'équilibre, Nancy et Metz s'inscrivent désormais au sein du pôle métropolitain du Sillon Lorrain aux côtés de Thionville et d'Épinal. Cette réalité politique ancienne tente aujourd'hui une gouvernance complexe sur un espace encore peu intégré où les ambitions individuelles des quatre villes demeurent prégnantes. Pourtant, la recomposition territoriale en action s'appuie sur une réalité géographique et fonctionnelle. L'article montre toute la singularité de la construction métropolitaine en Lorraine, inscrite dans le temps long. Les nouvelles perspectives apportées par la récente réforme de la carte régionale renforcent les enjeux dans le Sillon Lorrain, espace-carrefour majeur entre la France et l'Europe rhénane.

Urbain

► Habiter la Ville de demain.

Actes de l'Institut Palladio, cycle 2018. Novembre 2018. 82 p.

La dernière session de réflexions et d'échanges proposée par la Fondation Palladio portait sur l'enjeu majeur du 21e siècle qu'est la construction de la Ville de demain. Le 7e numéro de la collection des Actes de l'Institut Palladio regroupe les contributions thématiques élaborées par les auditeurs, mises en perspective selon le fil rouge de réflexion de l'année : Habiter la Ville de demain.

► Qui gouvernera la Ville (de) demain ?

Etude sur les nouveaux modèles économiques urbains.

Ademe ; Caisse des dépôts ; Espelia ; Partie Prenante ; Ibicity.

Ibicity, décembre 2018. 42 p.

Qui gouvernera la ville (de) demain ? La question de la gouvernance, en examinant la manière dont les collectivités peuvent adapter leur posture traditionnelle d'autorité organisatrice pour faire face aux mutations en cours, pour organiser et réguler la répartition des rôles (et de la valeur) entre des acteurs fragmentés, qui sont à la fois concurrents et complémentaires, est ici détaillé. Après avoir analysé la transformation à l'oeuvre dans le paysage des opérateurs urbains, cette saison 2 sur les nouveaux modèles économiques urbains permet de préciser les défis que suscitent ces mutations pour les collectivités territoriales.

Villes moyennes

► Les villes moyennes se construisent un avenir.

D. Gerbeau ; S. Le Renard.

La Gazette des communes, n° 18/2444. Décembre 2018. pp. 36-43

Ce dossier de la Gazette propose notamment une analyse du plan Action cœur de ville qui a pour ambition de revitaliser le centre de 222 villes moyennes au profil très divers. Focus est fait sur Béthune et Bruay-la-Buissière, deux municipalités qui s'engagent dans une démarche commune. Zoom également sur l'investissement par les acteurs privés qui tentent de se positionner dans le cadre de ce plan. Enfin, une interview de Nicolas Rio, consultant chercheur, est proposée. Selon ce dernier, les élus doivent se saisir du plan Action cœur de ville pour repenser la fonction même des villes moyennes.

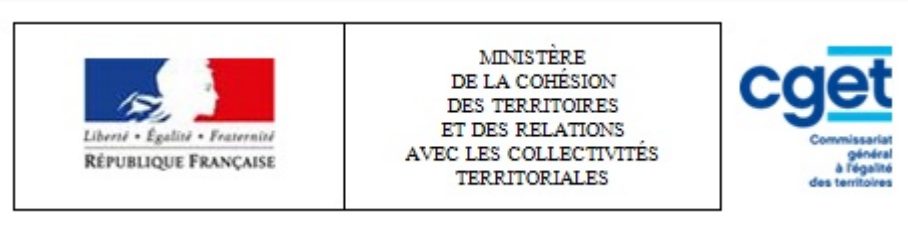
Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> **S'abonner : accès direct à l'encart d'inscription**

>> Nous contacter : veille.cget@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr



© 2019 CGET

[Se désinscrire](#)